

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
[fasken.com](http://fasken.com)

Le 25 juillet 2019  
N° de dossier.: 115805.00191/10887

**André Turmel**  
Direct +1 514 397 5141  
[aturmel@fasken.com](mailto:aturmel@fasken.com)

## **PAR SDÉ/PAR MESSAGER**

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable**  
**Dossier : R-4008-2017**

Chère consœur,

La FCEI donne suite à la demande de la Régie de l'énergie d'obtenir de la part des intervenants leurs commentaires ou observations quant à la planification des prochaines étapes dans le présent dossier.

Le contexte évolutif des demandes successives d'Énergir déposées dans le présent dossier et la demande croissante des consommateurs pour du GNR, selon ce que la preuve à l'audience des 16 et 17 juillet a démontré, sont notamment des éléments qui militent en faveur d'une décision rapide de la Régie sur le cadre procédural proposé par Énergir.

Ainsi, une décision sur les questions soulevées dans la décision D-2019-031 ne nous apparaît pas requise préalablement au dépôt de la nouvelle stratégie d'achat du GNR d'Énergir.

Quant au cadre procédural proposé par Énergir, la FCEI souhaite principalement que le débat sur le fond puisse être tenu dans les meilleurs délais sans ajouter des étapes qui ne feraient que retarder l'offre aux clients et qui mettraient en difficulté Énergir quant à l'atteinte des objectifs d'achat de GNR fixés par le gouvernement.



# FASKEN

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel

AT/ld